

AGENT DE DÉVELOPPEMENT EN ENVIRONNEMENT – Changements climatiques (Poste temporaire de février 2019 à février 2021)

Souhaitez-vous rejoindre une équipe dynamique et efficace où vous ferez la différence? La MRC de Vaudreuil-Soulanges vous offre la possibilité de vous épanouir auprès d'une équipe où la communication et la collaboration sont de mise et où vous serez appelé à vous impliquer dans différents projets. Vous participerez au développement de l'une des plus belles régions du Québec. Située à seulement trente minutes de Montréal, la région de Vaudreuil-Soulanges est reconnue pour sa qualité de vie ainsi que pour son riche patrimoine naturel et culturel. En plein essor économique, social et culturel, la MRC a à cœur l'aménagement durable de son territoire. La MRC dessert 23 municipalités et a le souci constant d'intégrer un développement vert à l'ensemble de ses projets. Joignez-vous à nous!

Relevant du directeur général adjoint – *Planification et dossiers métropolitains* et de la coordonnatrice de développement en environnement, l'agent de développement en environnement – changements climatiques aura les responsabilités suivantes :

- Mettre en œuvre le plan d'action régional de réduction des gaz à effet de serre (GES) pour atteindre l'objectif régional de réduction des émissions de GES;
- Établir et coordonner les comités de travail pour assurer la mise en œuvre du plan d'action régional de réduction des GES;
- Intégrer les actions et cibles de réduction dans les projets, les orientations et les politiques de la MRC et des municipalités;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des modifications opérationnelles et institutionnelles qui permettront d'atteindre l'objectif régional de réduction des émissions de GES;
- Accompagner les municipalités de la MRC pour la mise en œuvre des actions du plan de réduction des GES;
- Effectuer les redditions de comptes auprès des comités de travail et élus sur l'avancement des actions et des retombées;
- Mettre à jour les outils de suivi d'avancement des actions et des calculs de réduction des GES;
- Évaluer le degré d'atteinte des objectifs de réduction;
- Assurer une veille des initiatives en GES et des sources de financement disponibles;
- Poursuivre la mobilisation pour assurer la participation aux actions de réduction des GES.

Exigences

- Diplôme universitaire en environnement ou toutes autres formations pertinentes reliées au poste;
- Expérience de trois (3) années dans les domaines des changements climatiques et des actions de réduction des gaz à effet de serre;
- Expérience dans la gestion de comités, de mobilisation et d'établissement de structures de gouvernance;
- Connaissance des enjeux relatifs aux changements climatiques et du développement durable dans le contexte des gouvernements municipaux;
- Excellente capacité d'effectuer des recherches rigoureuses, de résumer des constatations et de formuler des recommandations;
- Habiletés interpersonnelles et communicationnelles : esprit d'équipe, collaboration, entregent et service client et capacité à faire valoir ses points devant un auditoire;
- Capacité d'adaptation, flexibilité, autonomie, polyvalence et volonté d'apprendre;
- Sens des responsabilités, de la planification, de l'analyse et de synthèse;
- Capacité d'exécuter plusieurs tâches avec rigueur et respect des échéanciers;
- Maîtrise du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit.
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide.

Conditions

Ce poste est temporaire de février 2019 au 28 février 2021 et à temps plein, 35 heures par semaine. Le salaire est selon la classe 8 de la convention collective en vigueur. La date de début sera immédiate ou selon la disponibilité du candidat. Si vous souhaitez relever ce défi, veuillez faire parvenir votre candidature **au plus tard le 10 mars 2019 à 16 h 30** à l'attention de madame Mylène Galarneau, conseillère en ressources humaines par courriel à l'adresse : recrutement@mrcvs.ca. Nous remercions toutes les personnes qui manifesteront leur intérêt, toutefois, seuls les candidats retenus seront joints.

L'emploi du masculin est utilisé à titre épique.

